LA GAZETTE DE ROYERES
AVRIL 2021

Le site internet: **www.royeres87.fr** **La page facebook :** **Mairie Royères**

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Pour enrayer l'épidémie de la COVID 19 le gouvernement a été contraint de prendre des mesures renforcées sur l'ensemble du territoire. Nous voilà à nouveau confinés pour une période de quatre semaines.

Dans ce contexte difficile, le seul moyen de faire face à ce virus, et qui constitue une véritable source d'espoir de sortir de cette pandémie, c'est bien entendu le vaccin. Le gouvernement en a fait une priorité.

Nous souhaitions prendre part à cette priorité, c'est pourquoi nous avons mis en place à la salle saint Antoine, conjointement avec le centre hospitalier Monts et Barrages la vaccination des plus de 75 ans. Ils ont reçu le 19 mars leur première injection, le 16 avril ils recevront la seconde.

Par ailleurs, au regard des difficultés que beaucoup d'entre vous rencontre sur la plateforme « Doctolib » nous avons organisé pour les 70 – 74 ans les prises de rendez-vous afin que vous puissiez vous faire vacciner dans les meilleurs délais. La première injection se fera à l'hôpital de Saint Léonard le 19 avril.

Pour autant, la vie municipale se poursuit et vous pourrez découvrir dans ce numéro les activités communales et les différents investissements réalisés en 2020 ainsi que les opérations projetées sur 2021.

Ces investissements permettront de conforter notre attractivité. Royères est une terre d'avenir sur lequel, il est important de maintenir de l'activité, mais il est surtout primordial de préserver son cadre de vie et de sauvegarder sa qualité de vie.

Bien Amicalement,

Le Maire

Franck LETOUX

OBJECTIF : ZERO PESTICIDE

Dans la continuité de l'engagement pris par notre commune pour le zéro pesticide, les achats réalisés en fin d'année pour un montant de 9 210,00 € subventionnés à 80 % par les fonds Européen (LEADER) soit un coût réel pour la commune de 1 842,00 € viennent de nous être livrés.

Nos agents sont maintenant dotés de plusieurs matériels électriques qu'ils ont commencés à utiliser notamment la tronçonneuse et l'élagueuse sur perche qui leur ont permis de nettoyer le chemin partant de la rue de la Haute Rippe et ressortant en face de la carrière sur la route d'Aureil.

La campagne de désherbage des trottoirs, des allées ainsi que du cimetière à l'aide de la balayeuse à conducteur marchant et du désherbeur à air chaud pulsé (94 % d'air et 6 % de gaz) également reçu en ce début d'année vient de débuter.

Un broyeur d'accotement d'une largeur de 1,60 m vient d'être commandé afin d'entretenir les bords de route, les chemins, le bas des haies et les talus. L'équipement que nous possédons actuellement de 3,20 m est trop large pour passer dans des chemins et non inclinable ce qui ne permettait pas de l'utiliser sur les accotements. La prochaine étape passera par l'achat d'une tondeuse autoportée avec coupe frontale et bac élévateur hydraulique. Des démonstrations seront effectuées avec nos agents avant de finaliser le projet.

Toujours dans le souhait de respecter notre engagement concernant la suppression des produits phytosanitaires et suite à des études, la végétalisation des allées parallèles à l'allée centrale par la méthode de l'hydromulching a été retenue

L'hydromulching consiste à projeter un mélange de semences herbacées et légumineuses mélangées à de l'engrais et de la ouate de cellulose afin de fixer le produit. Ce procédé présente de nombreux avantages, il permet de faire une économie budgétaire et de maîtriser les coûts d'entretien, de lutter contre les plantes invasives en favorisant une végétation choisie à pousse lente limitant le nombre de tonte annuelle. D'un point de vue écologique, il permet de lutter contre le réchauffement urbain. C'est aussi un souhait de revenir à plus de nature et valoriser le paysage. En ce qui concerne les espaces inter tombes, ils seront quant à eux végétalisés avec des sédums. C'est une plante tapissante très autonome et résistante à la chaleur qui se décline dans de nombreux coloris lors de la floraison.

Opération Haiecolier

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne avait lancé l'opération HAIECOLIER à l'attention des écoliers du département dans le but de planter 87 haies champêtres représentant plus de 10000 arbres favorables à la biodiversité.

Outre les bénéfices écosystémiques pour l'environnement, cette opération était l'occasion originale d'associer petits et grands autour d'un enjeu fédérateur.

La municipalité, l'école et l'association de chasse locale se sont joints à cette opération inédite par son ampleur et ont planté une haie de 200 m. La classe de GS/CP de Mme Granet et la classe de CE1/CE2 de Mme Rolland se sont portées candidates pour l'opération. Elèves et enseignants ont abordé donc de manière ludique tous les enjeux environnementaux liés à la haie et ont été éveillés en ce sens par un coffret pédagogique conçu et offert par les chasseurs.

Les élèves accompagnés de parents ont planté une centaine d'arbres le vendredi 26 mars 2021 sur le terrain communal situé sur le chemin de la Fontaine Saint Martin. Cette opération s'est poursuivie le samedi 27 mars 2021 sous un soleil radieux où l'ensemble des classes de l'école de l'Orée du bois avaient été conviées ainsi que les bénévoles de l'association communale de chasse agréée présidée par Mr Desbordes et différentes associations de sport nature (randonnée, vtt, etc.…). Chaque arbre planté fut étiqueté du prénom de l'enfant ou de l'adulte l'ayant mis en terre et ce n'est pas moins de 428 arbres qui aujourd'hui formeront cette nouvelle haie.

Ce rendez-vous fut une réussite et a permis de sensibiliser petits et grands à la préservation de notre cadre de vie et à la défense de la biodiversité, source de vie et de gaieté !

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

Les aides et offres du SYDED

« Territoire zéro déchet zéro gaspillage » depuis 2015, le SYDED de la Haute-Vienne s'est engagé dans une politique de réduction des déchets et de maîtrise des coûts sur son territoire. L'objectif est de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers en 2020 par rapport à 2010.

Les « déchets verts » ont été identifiés comme un des flux prioritaires à éviter. En effet, le volume de « déchets verts » déposé en déchèterie ne cesse d'augmenter. En 2018, il représentait 42 % des apports, soit 112 kg par habitant.

Afin de limiter le flux, le SYDED a restreint les apports des végétaux en déchèteries depuis le 1er janvier 2020, par les mesures suivantes :

- nombre de dépôts de déchets verts limité à 20 par an par usager,
- volume annuel de dépôt de déchets verts limité à 10 m3 par usager.

Pour accompagner les foyers au changement des pratiques en les incitant à valoriser les végétaux (branchages, feuilles mortes, tontes) dans leur jardin en compost ou en paillage, le SYDED de la Haute-Vienne maintient en 2021 son dispositif d'aide à la location et à l'achat de broyeurs de végétaux.

AIDE A L'ACHAT

La subvention est fixée à :

- 30 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 200 €, en cas d'achat pour un seul foyer,
- 50% du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 400 €, en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum)

AIDE A LA LOCATION

- L'offre est limitée à un remboursement pour l'année 2021 par foyer et plafonnée à 100€ maximum

Pour tout renseignement : 05 55 12 12 87 / contact@syded87.org / www.SYDED87.org

Vous trouverez un bon de commande de composteur du SYDED à la fin de la gazette

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

ESPACE TERRAIN GRANNY

Lors du précèdent mandat la municipalité avait fait l'acquisition du terrain dit « GRANNY » qui est mitoyen avec celui de l'école.

Il y a peu, nous l'avons fait défricher et nettoyer, afin que les riverains et l'école ne soit plus importunés par diverses ronces et autres désagréments. (Voir photo)

Un projet de verger commun est en réflexion pour que tous les habitants de Royères puissent jouir pleinement de cet espace.

Nous allons en quelques lignes vous présenter le projet :

-Un sentier permettra de découvrir un espace vert arboré de différents fruitiers. Pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers seront plantés afin de créer un verger.

- Celui-ci débouchera sur un rucher clos (pour des raisons de sécurité) implanté sur une prairie mellifère.

- Des bacs potagers seront aussi disposés pour que les enfants de l'école réalisent leurs semis.

Ce verger aura également un rôle pédagogique.

Nous souhaitons que les enfants plantent les arbres, installent une maison à insectes et fabriquent des nichoirs. Un intervenant viendra leurs expliquer le rôle des abeilles dans un verger ainsi que leurs intérêts pour la biodiversité. Quelques pots de miel seront mis à dispositions de la cantine scolaire.

Les enfants de l'école seront associés au projet afin de trouver un nom pour ce verger.

Dans un second temps et en partenariat avec l'association des croqueurs de pommes une initiation au greffage pourra être envisagée pour l'ensemble de la commune.

Dessin du futur projet

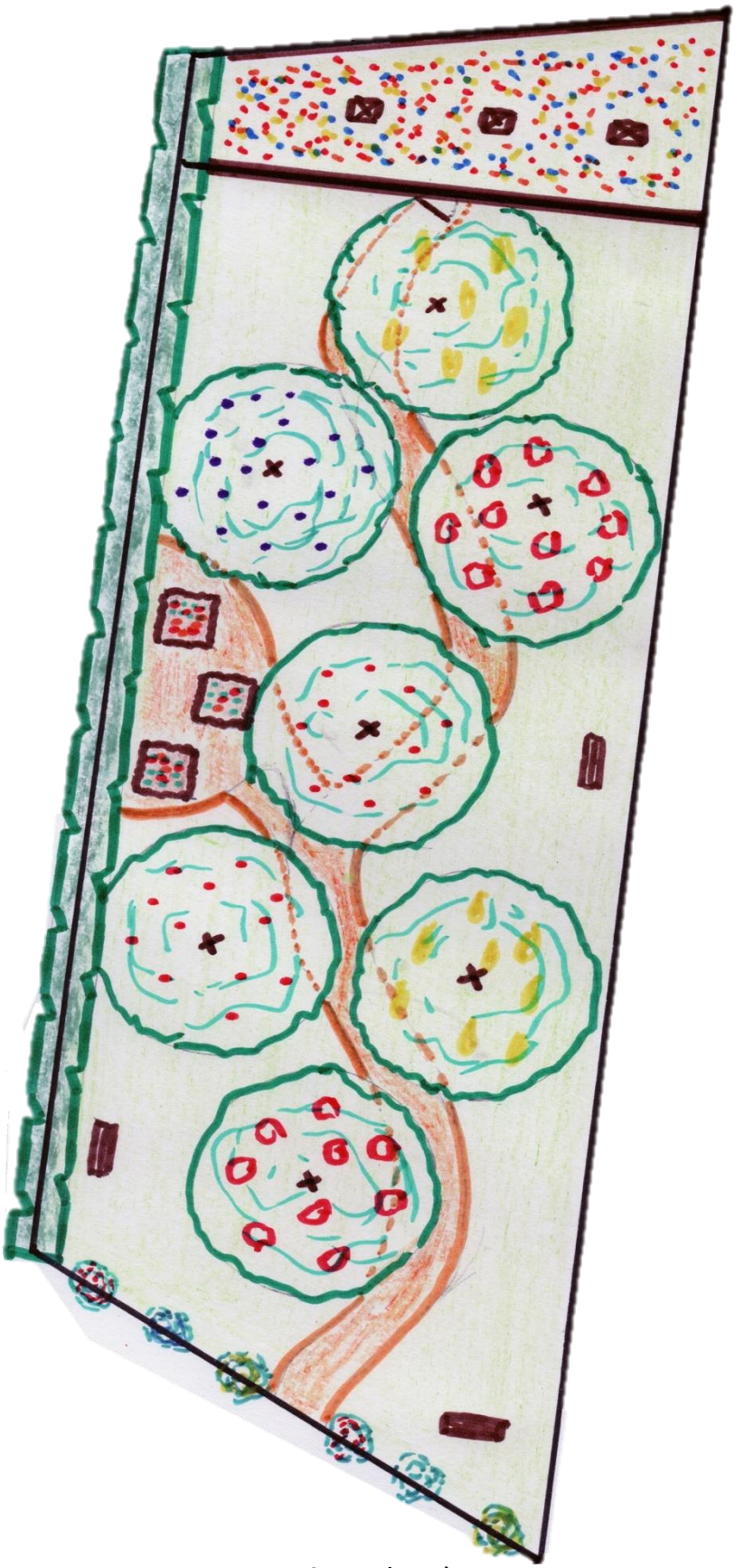

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

Un peu d'histoire ….

La bannière de procession de Royères

Merci à Guillaume Martin du PETR pour la rédaction de cet article

Redécouverte dans le grenier du presbytère, à l'occasion des travaux qui y furent effectués il y a une dizaine d'années, la bannière de procession de Royères va finalement retrouver la lumière au sein de l'église paroissiale Saint-Thomas-de-Cantorbéry.

Les bannières de procession, pièces en tissu d'assez grande dimension, de forme généralement rectangulaire, richement décorées sur leurs deux faces et suspendues à une hampe, étaient portées par les membres d'une paroisse, d'une confrérie ou d'une congrégation à l'occasion de processions ou de pèlerinages, comme signes distinctifs. Celle de Royères a la particularité d'être constituée de deux toiles peintes du XVIIe siècle collées dos à dos pour en faire une bannière.

Elle représente sur le recto, la Vierge, trônant sur les nuées, entourée par saint Thomas, évêque de Cantorbéry, et Saint Antoine le Grand, en abbé, et sur le verso Saint Martin, évêque de Tours, et Saint Victor de Damas, martyr. Ces cinq personnages n'ont pas été choisis par hasard : ils sont les protecteurs de la paroisse de Royères, marquent son identité et symbolisent son ancienneté. La Vierge rappelle l'ancien vocable de la Nativité-de-la-Vierge originellement donné à l'église de Royères et remplacé, dès le Moyen Âge, par celui de Saint-Thomas-Becket. Saint Antoine et Saint Martin évoquent deux anciennes chapelles de la paroisse : la chapelle Saint-Antoine, qui se trouvait à l'emplacement du parking de l'actuelle mairie et démolie il y a deux siècles, et une probable ancienne église ou chapelle Saint-Martin, près de La Font Saint-Martin, où se trouvent encore un oratoire et une « bonne fontaine » placés sous le même vocable.

Quant à Saint Victor, il rappelle la présence de sa relique, incluse dans le buste-reliquaire qui se trouve dans le chœur de l'église.

Au verso enfin, une dédicace énigmatique indique : « Farce à Fait Faire Cette Bannière en déduction de la Cène ».

Mentionnée pour la première fois comme « une bannière représentant d'un côté la Sainte Vierge et de l'autre Saint Martin et Saint Victor » dans un inventaire de l'église en 1839, puis comme « une oriflamme représentant la Sainte Vierge » dans un nouvel inventaire consécutif à la Loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, la bannière de Royères était encore utilisée lors de processions au début du XXe siècle. Rangée dans sa caisse de protection dans le grenier du presbytère, puis probablement oubliée, la bannière a finalement été inscrite au titre des Monuments historiques en 2013, peu après sa redécouverte. Restaurée en deux temps, les toiles en 2014 par l'atelier Auvity puis les tissus en 2020 par M. Olivier BONNET, tapissier décorateur, qui a réalisé la reprise de soierie, elle trouve aujourd'hui sa place dans la nef de l'église, suspendue à un bras en fer forgé réalisé sur-mesure par la SARL Borderie.

Le coût de cette restauration s'élève à 460,80 € TTC pour la métallerie et à 489,67 € TTC pour la toile. Ces travaux sont subventionnés par la DRAC à hauteur de 30% du coût HT soit 237,62 €.

Une inauguration est prévue courant avril.

LES TRAVAUX

LE TERRAIN DE SPORT

Pour améliorer l'état de la pelouse du stade, en fin d'année 2020,

elle a été **décompactée et nivelée**.

Courant du mois d'avril 2021, celui-ci sera **engazonné**.

Pendant une durée de 3 mois après les travaux, le terrain de sport sera interdit d'utilisation.

Vivement la reprise du championnat 2021/2022 et nous verrons notre équipe de football jouer dans de meilleures conditions.

LE TERRAIN MULTISPORT

Aménagement autour du city stade, un filet (hauteur 3 ml) et une haie ont été mis en place, de façon à pouvoir arrêter les ballons qui sortent par mégarde du terrain.

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

LES TRAVAUX

Un des projets majeurs 2021 sera la réabilitation complète de la salle municipale N° 1 qui devrait améliorer sensiblement l'utilisation de cet espace avec en autre la mise en place d'une climatisation/chauffage, pouvant assurer durant les heures chaudes de l'été l'accueil des personnes fragiles.

Vous trouverez ci-dessous le plan d'aménagement de la salle N°1 :

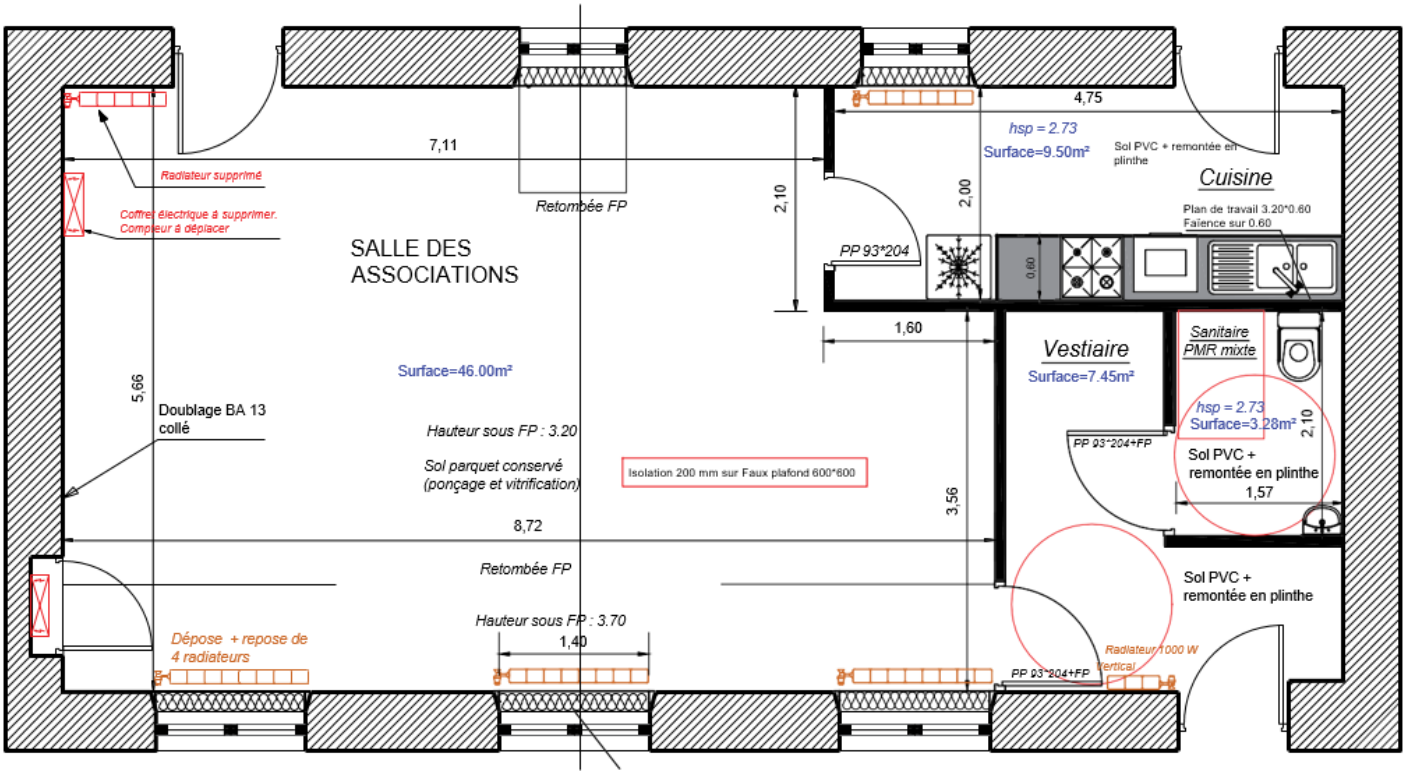

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

Par ailleurs, le déploiement de la fibre se poursuit sur l'ensemble de la commune et devrait être réalisé pour fin avril, suivra la réception des infrastructures et la commercialisation à l'automne assuré par les différents opérateurs de téléphonie.

De même, les effacements de réseaux se poursuivent et c'est la RD 941 (entre L'augère et au-delà du carrefour avec la RD 124), comportant encore des fils nus, qui fera l'objet de travaux d'ici l'été ; avec la réfection de l'éclairage pour un montant de 56 800 €, le Département de la Haute vienne finance à hauteur de 50% ces travaux. Restera à la charge de la commune 28400€.

De plus le syndicat Vienne/Briance/Gorre (VBG) a prévu le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable sur la RD 124 entre le cimetière et le passage à niveau de Brignac. Ces travaux se dérouleront à compter du 19 avril 2021 pour une durée de deux mois.

Une incertitude demeure pour la réalisation des travaux en 2021 de la rue de la Haute-Rippe qui doit être mené conjointement avec la commune de Saint Just le Martel et la Communauté Urbaine Limoges Métropole gestionnaire d'une partie de la voie.

L'ECOLE DE L'OREE DU BOIS

La municipalité travaille depuis 2 ans sur l'amélioration de l'approvisionnement du restaurant scolaire en favorisant les circuits courts et le bio. La loi EGALIM est venue se greffer sur cette démarche.

Pour information, depuis le 1er janvier 2020, la loi EGALIM portant sur l'agriculture et l'alimentation concerne la restauration collective.

Cette dernière a été mise en œuvre par la mairie et comprend trois volets :

1. *« Proposer au moins 50% de qualité et durables ».* L'approvisionnement de la cantine se fait en partie à partir de la plateforme « AGRILOCAL87 » et Manger bio restauration, composée de producteurs locaux et/ou bios. L'objectif est largement atteint, actuellement les menus sont composés avec plus de 60% de produits de qualité et durables.
2. *« A titre expérimental, proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien ».* Cette mesure instaurée depuis janvier 2020 ne semble pas donner entière satisfaction.
3. *« L'obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et l'interdiction de rendre impropres à la consommation les excédents alimentaires encore consommables ».* Des pesées journalières des déchets ont été effectuées afin d'identifier les menus les plus gaspillés.

La commune s'est engagée aussi à travailler avec des producteurs locaux afin de garantir une qualité de produits tout en participant au développement des acteurs locaux comme :
-Les œufs de Nina à Domps
-Les produits laitiers de la ferme du Gilard à Champnetry
-Les volailles de la ferme de Chantecaille à Eyjeaux
-Les viandes blanches issues de l'agriculture biologiques en Corrèze
-Les fruits et légumes pour partie chez Mr Bofferon de Royères et le reste chez manger bio restauration (provenance limousin) ……

La commune a aussi pu bénéficier de l'appel à manifestation d'intérêt sur les circuits courts porté par le PETR Monts et Barrages afin d'avoir un accompagnement personnalisé d'Interbio (organisme retenu sur appel d'offre). Cet accompagnement porte sur la mise en réseau des restaurants scolaires du territoire, la mise en commun des fournisseurs locaux, un travail en commun sur l'élaboration des menus, des journées formations….

Pour les mercredis après-midi :

Les rythmes scolaires ont été reconduits par vote du conseil d'école le vendredi 26 Mars.

Afin de répondre à plusieurs demandes, la municipalité a travaillé sur une solution permettant aux familles de bénéficier d'un service pour cette demi-journée à savoir :

-Restauration sur place à partir de 12H30

-Départ en bus avec accompagnant vers le foyer rural de Saint léonard à 13H10

-Les familles n'auront plus qu'à récupérer leurs enfants le soir au foyer rural

Ce service sera mis en place à partir du Mercredi 28 Avril 2021 avec participation financière des familles et de la commune.

Les familles déjà intéressées par le dispositif seront contactées rapidement par la mairie pour les modalités d'inscriptions, pour les autres, n'hésitez pas à revenir vers nous pour plus d'informations

L'ANIMATION

"La marcel JOURDE "

Après la suppression de l'édition 2020 pour cause de covid, le bureau de VéloRétro87 a pris la décision d'annuler pour les mêmes raisons l'édition 2021 de "La marcel JOURDE ".

Nous attendons avec impatience que cette balade revienne l'an prochain serpenter les routes de notre commune.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

- Echanges culturels

L'association « échanges culturels » est toujours d'actualité. Nous sommes dans l'attente de pouvoir reprendre nos activités pour l'année 2021 : jeux de société, mosaïque, randonnées, sorties culturelles d'une demie journée. Le calendrier de ces activités s'établira lors de l'Assemblée Générale pour laquelle à ce jour nous ne pouvons fixer de date.

L'année 2020 a été inexistante pour nos activités, aussi pour les fêtes de fin d'année, nous avons offert une petite boite de chocolats à chaque adhérent afin de conserver notre relationnel et rompre momentanément la solitude.

- F.N.A.C.A Saint Just le Martel et Royères

Ce n'est pas un scoop que de dire que 2020 a été catastrophique pour la FNACA. Malgré les périodes de confinement, de « déconfinement », de « reconfinement » etc… l'activité de notre comité a été ralentie mais pas tout à fait stoppée. Bien sûr le plus dur a été la suppression de la cérémonie du 19 mars 2020. Mais en tant qu'anciens combattants nous avons pu participer aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, même si ces commémorations se sont effectuées en comité très restreint avec présence de drapeaux, maires et conseillers municipaux des deux communes et quelques anciens combattants et en respectant les consignes de sécurité, masques, distanciations. L'assemblée générale a été annulée car le nombre de 10 présents n'aurait pu être respecté et les salles communales étaient toutes fermées. La remise des cartes s'est effectuée uniquement par courrier. La convivialité d'une AG a, certes manquée mais les adhérents ont compris et tout s'est bien passé.

En ce début 2021, un espoir de retour à la normale pouvait être envisagé, en particulier grâce au vaccin. En fait ce n'est pas encore le cas. Cependant, et contrairement à 2020, la cérémonie du 19 mars 2021 a pu avoir lieu en comité restreint.

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

- **L'amicale des parents d'Elèves de l'école de Royères**

L'Association des Parents d'Elèves de Royères regroupe des parents d'élèves bénévoles afin d'organiser des manifestations pour récolter des fonds et financer les activités scolaires des enfants de l'école.

Chaque année l'APE organise un vide grenier, loto, vente de calendriers, vente de fleurs, plants de légumes … et l'APE offre pour Noël un livre à chaque élève ainsi qu'un spectacle de Noël et un goûter, en juin l'APE offre également aux CM2 qui partent en 6éme une parure de stylos et un bon d'achat de 20 euros.

L'année 2020 a été restreinte en manifestation puisque le loto n'a pas eu lieu, seul le vide grenier et la vente de calendriers ont pu être organisés tout en respectant les mesures sanitaires demandées (port du masque, distanciation…). L'APE a offert à Noël à chaque élève de l'école un livre qu'elle achète à la « boîte à livre » à Limoges.

L'assemblée générale de l'APE a pu avoir lieu (en respectant les distanciations et le port du masque) dans le but de continuer à réfléchir et à organiser des évènements de manière différentes des autres années puisque les rassemblements restent toujours interdit. Pour l'année 2020-2021, l'APE a un bureau de 8 membres, 7 membres actifs et 31 adhérents.

L'association a organisé une vente de tickets de tombola adressée à l'ensemble des élèves de l'école, vente qui a eu un réel succès puisque plus de 50 familles ont participé sur 64 que compte l'école. L'APE a également organisé une séance photo famille /amis avec la photographe **Sophie Romieu** de St Léonard de Noblat. Vendredi 7 mai, l'association organisera une vente de fleurs et plants de légumes ouverts à toute la commune en collaboration avec **Garo Jardin** de St Léonard de Noblat

Loto Mars 2018

Goûter de Noël 2019

Spectacle de fin d'année

- **L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres**

L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres de Royères a été constituées en 1980. Elle fut créée suite aux désirs d'accompagner lors des obsèques les ainés qui avaient participés à la guerre 1914-1918.

Aujourd'hui cette génération a disparu, mais de plus jeunes ont pris le relais.

- **Le Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives**

Le comité de jumelage a été créé en 2012, en vue de concrétiser l'idée, née en 2006 à Royères d'une ouverture vers un pays européen. Après plusieurs contacts, les quatre communes, Eybouleuf, La Geneytouse, Saint Denis des Murs et Royères ont signé le serment de jumelage Dimanche 19 Août 2014 avec la commune Italienne de Sant'Agata Sul Santerno.

Le comité a pour but d'organiser des échanges entre nos deux pays et pour se faire organise différentes manifestations afin de recueillir des fonds.

- **L'ACCA**

Hormis les parties de chasses dominicales, le but est aussi de réguler certaines espèces (chevreuil, sanglier, renard, ragondin) qui occasionnent parfois de nombreux dégâts dans nos campagnes et dans nos poulaillers.

La fédération Départementale des chasseurs marque chaque nouvelle naissance par la plantation d'un arbre en partenariat avec les écoles. Vendredi 26 mars dernier, les écoliers de Royères ainsi que leurs maîtresses ont pu contribuer à l'amélioration de l'environnement en plantant une haie de plus de 200 mètres à la Fontaine St Martin à Royères en compagnie de la municipalité, des agents et des chasseurs.

Ce genre de pratiques de fait évidemment en lien avec le monde agricole. Les insectes, les rongeurs les oiseaux et toutes autres espèces trouveront le gîte et le couvert dans ces nouveaux espaces. Merci à tous ceux qui ont participé au « sauvetage » de la précieuse biodiversité.

La commune compte aussi d'autres associations telles que :

- **Royères animations**
- **Les Epis de Royères**
- **Association Agréée pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique**
- **Fan club de Pascal TERRIBLE**

LE MOT D'ALEXANDRE

Bonjour à toutes et tous,

Je me présente je suis Alexandre Terrible le nouvel Adjoint technique territorial.

Je travaille à la Mairie depuis le 1er février 2021 et j'ai aussi comme responsabilités de gérer l'agence postale communale et la bibliothèque.

Pour rappel veuillez trouver ci-dessous les horaires de l'agence et de la bibliothèque

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : Fermé
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 & 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00

La bibliothèque vous permet d'avoir accès à de nombreux ouvrages de tous genres et gratuitement, pour cela il suffit de vous inscrire sur place. Un PC est à votre disposition pour vos recherches ou autres….

Nous aurons comme projet de mettre en place un coin lecture, afin de le réaliser le plus rapidement possible, vous trouverez à l'intérieure de la gazette un petit questionnaire à retourner à la mairie ou directement à la bibliothèque.

POINT VACCINATION

La covid-19 est une maladie infectieuse causée par un coronavirus qui touche principalement les voies respiratoires. En France plus de 340 000 hospitalisations et plus de 87000 décès ont été recensés entre le 1er mars 2020 et fin février 2021.
Récemment le déploiement de la vaccination devrait permettre de réduire le nombre de formes graves et de décès liés à la covid-19.

Sur notre territoire nous pouvons bénéficier d'une collaboration avec le centre hospitalier intercommunal monts et barrages qui dispose d'un centre de vaccination faisant appel aux médecins, infirmiers libéraux et hospitaliers permettant ainsi d'assurer la consultation pré-vaccinale, l'injection et la surveillance.

La collaboration entre l'Agence Régionale de Santé, les mairies de la communauté de communes et la participation des acteurs de terrain a permis de délocaliser le centre de vaccination et de rendre plus accessible la vaccination des plus âgés au plus près de leur domicile.
Au 24 mars c'est environ 3000 vaccins qui ont été administrés. La commune de Royères a pu bénéficier de cette délocalisation le 19 mars pour la délivrance de la 1ere injection pour 28 personnes avec une 2eme prévue 4 semaines plus tard.
Nous travaillons aujourd'hui afin d'accueillir successivement les tranches d'âges prévues par l'Etat.

Bon de commande compostage

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens !

Offre 2021

Commandez jusqu'au 15 novembre

	Descriptif du matériel	Prix unitaire	Quantité souhaitée
Composteurs en plastique 100% recyclé	**340 L** (4 pans) + bioseau offert Dimensions L x l x h : 76 x 76 x 85 cm pour une famille de 2/3 personnes + 400 m² de jardin Poids: 15 kg	22 € au lieu de 44 €	.....
	560 L (5 pans) + bioseau offert Dimensions Ø x h : 109 x 87 cm pour une famille de 3/5 personnes + 600 m2 de jardin Poids: 17 kg	29 € au lieu de 58 €	.....
Composteurs en bois Douglas non traité	**400 L** + bioseau offert Dimensions L x l x h : 75 x 80 x 80 cm pour une famille de 2/3 personnes + 500 m² de jardin Poids: 23kg	27 € au lieu de 54 €	.....
	600 L + bioseau offert Dimensions L x l x h : 90 x 95 x 80 cm pour une famille de 3/5 personnes + 700 m² de jardin Poids: 27kg	34 € au lieu de 68 €	.....
Lombri composteur (et vers)	**Composteur d'intérieur à étages** pour composter sans jardin Dimensions Ø x h : 47 x 47 cm 3 plateaux de 16 litres	47 € au lieu de 94 €	..... Nombre de personnes dans le foyer .....

Lombricomposteur *: Le matériel sera remis à l'issue d'une formation d'1h au siège du SYDED.*

Aérateur	**Outil** facilitant le brassage du compost	8 € au lieu de 16 €	.....
Bioseau	**Seau** permettant de transporter les déchets de la cuisine jusqu'au composteur Dimensions L x l x h : 25 x 20 x 30 cm	2 € au lieu de 4 €	.....

Ma commande

Je commande jusqu'au 15 novembre 2021
(aucun achat sur place)
J'envoie ce bon de commande, dûment complété, en indiquant les quantités souhaitées, à l'adresse suivante:

SYDED Haute-Vienne
59, rue de la Filature
Z.A du Prouet
87350 PANAZOL

ou par mail à : compostage@syded87.org

Madame - Monsieur
NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
CP – Commune : .....
Téléphone : .....
Courriel (Merci d'écrire en majuscule) :

☐ Je souhaite recevoir par mail des informations sur les évènements et les formations organisées autour du compostage
☐ J'autorise le SYDED à m'envoyer par mail des informations relatives aux déchets.

Modalités de paiement

Ne pas joindre le paiement au bon de commande

Après réception du bon de commande par le SYDED, vous recevrez une facture du Trésor Public.

(moyens de paiement auprès du Trésor Public : espèce, chèque, virement)

Modalités de retrait

Suite à la réception de votre bon de commande une date vous sera proposée pour le retrait de votre matériel.

Le retrait du matériel (non monté) se fait uniquement au siège du SYDED à Panazol.

Je souhaite venir récupérer mon matériel :

☐ **un mercredi** entre **9h et 19h**
☐ **un samedi** entre **9h et 12h**

Date et signature :

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63